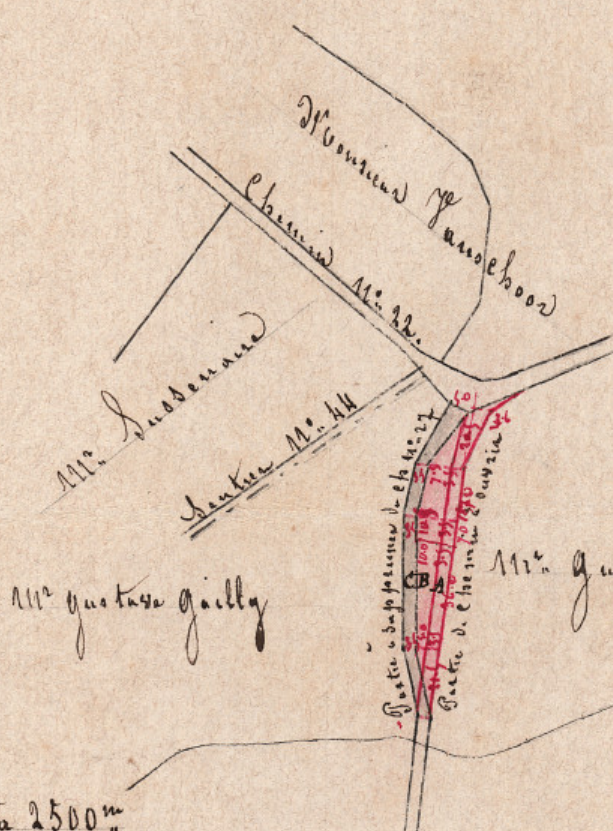


Plan d'une parcelle de terre que la Ville de Nivelles demande l'autorisation d'acheter à M. Gustave Gailly, propriétaire au dit lieu, pour le détournement d'une partie du chemin n° 27 (feuille 6 de l'Atlas des Chemins de la Commune de Nivelles).



VU POUR ÊTRE ANNEXÉ À SON ORDONNANCE
DE CE JOUR N° 33343. B. 33142
BRUXELLES, LE 16 août 1883.

LA DÉPUTATION PERMANENTE,
LE PRÉSIDENT,

PAR ORDONNANCE:
LE GREFFIER PROVINCIAL,

W. Gailly
Barbier

Echelle de 1 à 2500^m

- A et B. Parcelle à acheter à M^r Gailly Contenant Sept ares, 03 Centiares.
- A. Partie de chemin à ouvrir Contenant quatre ares, 23 Centiares.
- B. Ecédant Contenant deux ares, 80 Centiares.
- C. Partie supprimée du chemin n° 27 Contenant trois ares, 66 Centiares

Certifié exact par le géomètre qui soussigné
Nivelles le 7 août 1883.

Barbier